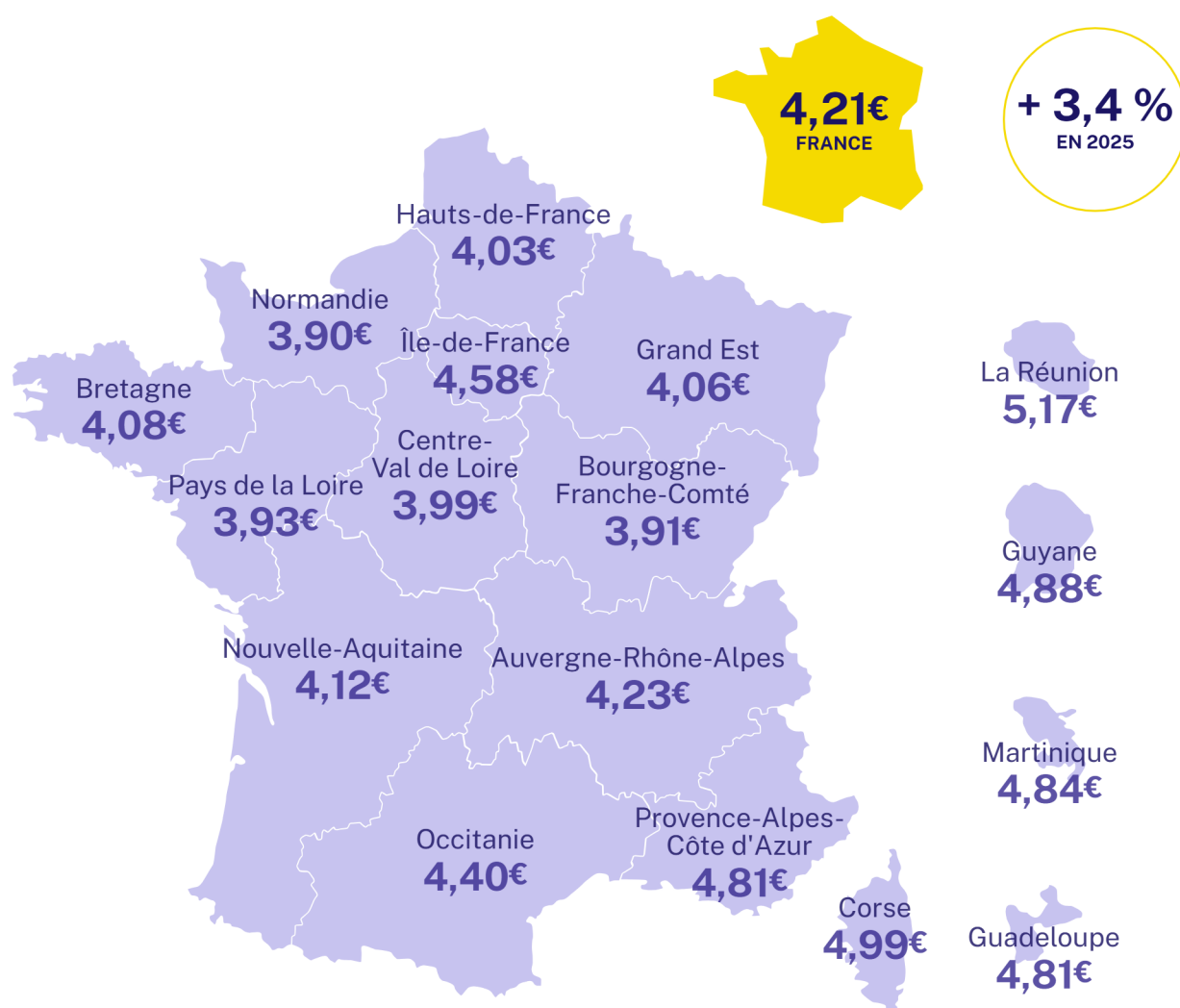


LES SALAIRES HORAIRES NETS MOYENS

Assistants maternels (par enfant accueilli)



Note de lecture :

À La Réunion, les assistants maternels perçoivent en moyenne un salaire horaire net de 5,17 euros par enfant accueilli (hors indemnités d'entretien).

Salariés agréés par le conseil départemental, qui effectuent, au sein de leur domicile ou dans une maison d'assistants maternels, les tâches nécessaires à la prise en charge et à l'éveil d'un ou plusieurs enfants.

Source : Urssaf Caisse nationale, 4^e trimestre 2025. Évolution annuelle. Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.